

Publié le 13 août 2017 à 20h36 | Mis à jour le 13 août 2017 à 23h23

La faute au privé, dit le syndicat



La piste 06-24 est celle que l'on voit en avant plan, devant la tour de contrôle, formant la bas du triangle des pistes. L'état du pavage la rendait dangereuse. Maintenant, c'est son balisage fait avec de la peinture à l'époxy qui la rend impraticable, surtout s'il y a de la pluie.
Archives courtoisie, Harvey Aviation



Louis Tremblay

Le Quotidien

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) met en évidence une erreur dans la réalisation du contrat de réfection d'une piste à l'aérodrome de Saint-Honoré pour attirer l'attention de la population sur la « désingénierie de l'État québécois ». Une expression qu'elle utilise pour décrire l'emploi de firmes privées au lieu d'embaucher des ingénieurs, dilapidant ainsi l'expertise du ministère des Transports.

Le secrétaire-trésorier de l'association, Andy Guyaz, a fait le point sur ce problème de conception du projet de réfection de la piste 06-24 pour illustrer ce que les ingénieurs de l'État dénoncent depuis des années. « Dans ce projet (on parle de 2,1 M \$), le montant n'est pas le plus élevé de tous les problèmes que nous avons constatés, mais il illustre bien celui de la perte d'expertise au ministère des Transports et

prouve que le recours au privé n'est pas nécessairement une solution qui assure la qualité des projets », explique l'ingénieur.

Dans le projet de l'aérodrome de Saint-Honoré, la peinture utilisée pour faire le marquage de la piste rend son utilisation dangereuse pour les avions. Selon l'APIGQ, la firme de génie-conseil mandatée pour la conception a stipulé dans les devis l'utilisation d'une peinture à base d'époxy pour le marquage de la piste. « Or, c'est documenté et très bien connu que la peinture à l'époxy n'est pas utilisée pour les pistes des aérodromes comme Saint-Honoré. Il est recommandé d'utiliser de la peinture à l'eau et tout le monde le sait », explique le secrétaire-trésorier de l'association.

Les surfaces d'époxy sont très glissantes quand il pleut et le marquage à la peinture s'étend sur toute la longueur de la piste. Il y a aussi des craintes concernant des plaques de peinture qui peuvent se détacher de l'asphalte et entrer dans un moteur d'avion avec les déplacements d'air.

Firmes privées

Dans le cadre de ce projet, la firme WSP a obtenu le contrat de conception et de préparation des plans et devis pour un montant de 129 221 \$. La firme de génie-conseil a préparé un premier appel d'offres qui a dû être repris. « L'appel d'offres était beaucoup trop compliqué et personne n'a présenté de soumission », ajoute Andy Guyaz.

La firme GHD a quant à elle obtenu le contrat pour le contrôle de la qualité dans ce projet pour un montant de 52 125 \$ et c'est la firme Tetra Tech QI Inc. qui se chargeait de la surveillance des travaux. Les deux firmes n'ont visiblement pas identifié ce problème de peinture pendant la réalisation du contrat.

Pour l'association, il est décevant de constater que la direction régionale du ministère a choisi de donner à des firmes privées externes les mandats de conception et réalisation des devis ainsi que de surveillance. Ce genre de décision est de plus en plus fréquent, réitère le porte-parole de l'association.

« On doit se demander qui va payer pour ce problème. Ce sont des petits montants qui traduisent une réalité. Nos membres nous font parvenir de plus en plus de situations de cette nature aux quatre coins du Québec », soutient Andy Guyaz.

Transports Canada doit effectuer une visite des lieux à l'automne afin de déterminer si les équipements de Saint-Honoré et le nombre de mouvements aériens vont permettre de lui redonner le classement d'aéroport qui fut le sien il y a quelques années.



Des travaux d'aménagement et de réfection des bretelles d'accès D et E à la piste principale sont essentiels pour donner à l'aérodrome de Saint-Honoré le statut d'aéroport.

Photo Le Quotidien, Normand Boivin

Le MTQ entend effectuer des analyses

Le ministère des Transports du Québec confirme que de la peinture contenant de la résine époxydique a été utilisée pour le marquage de la piste 06-24 de l'aérodrome de Saint-Honoré allant à l'encontre de ses propres normes.

Il s'agit d'une problématique qui met en cause la sécurité des avions qui pourraient utiliser cette piste dans le futur, puisque ce produit a pour effet de réduire l'adhérence des roues des appareils à la surface asphaltée de la piste.

Selon le porte-parole du ministère dans cette affaire, Alexandre Bourgeois, des tests d'adhérence seront réalisés et à la lumière de ces résultats, des mesures seront prises pour corriger la situation.

« Le ministère des Transports du Québec n'est pas en mesure de déterminer pourquoi de la peinture contenant de la résine époxydique a été utilisée. Il faudra attendre pour connaître les mesures de correction et qui va devoir payer pour les mesures qui seront identifiées », a précisé le porte-parole du ministère.

Dans ce projet, la firme en charge de préparer les devis et la conception a utilisé la mauvaise peinture de marquage. La firme responsable de la qualité des travaux n'a pas identifié le problème ainsi que celle responsable de la surveillance des travaux.

Pas de retards

Le ministère ne croit pas que les problèmes de marquage de la piste vont influencer la démarche menée auprès de Transports Canada pour modifier son statut d'aérodrome à celui d'aéroport. Les travaux d'aménagement et de réfection de deux bretelles d'accès (E et D) à la piste principale de l'aérodrome, la 12-30, qui sont essentiels pour obtenir cette nouvelle certification, seront réalisés après les travaux de correction du marquage, puisque la 06-24 devra prendre la relève de la 12-30 qui sera alors fermée temporairement.

La piste 06-24 est habituellement utilisée par les étudiants du Centre québécois de formation aéronautique ainsi que les écoles privées pour l'entraînement aux atterrissages et décollages avec vents de travers pendant la journée. Elle avait été fermée en raison des nombreuses fissures sur son pavage.

 Partager 16

 Tweeter

 G+

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)